 **FORMULAIRE 4.4** 

**FONDS POUR LA CONSOLIDATION DE LA PAIX (PBF)**

**RAPPORT ANNUEL SUR L’éTAT D’AVANCEMENT DU pROJET**

**PAYS:** NIGER

**PÉRIODE CONSIDÉRÉE: 1er janVIER – 31 DÉcembre**

|  |  |
| --- | --- |
| Intitulé du Programme & Numéro du Projet |  |
| Intitulé du Programme: Projet jeunes, Paix et Développement dans la région de Tahoua (JPAD Tahoua)  Numéro du Programme *(le cas échéant)* PBF/IRF-65  Numéro de référence du projet au MPTF (Bureau des Fonds d’affectation spéciale pluripartenaires):[[1]](#footnote-1)00086267 |  |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Entités participantes de l’ONU |  | Partenaires d’exécution |
| Liste des entités ayant perçu des fonds directement du MPTF dans le cadre du Programme:  - Organisation Internationale pour la Migration (OIM)  - Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA)  - Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF)  - Programme des Nations Unies pour le  Développement (PNUD) | Liste des partenaires nationaux (gouvernment, privé, ONG et autres) et autres organisations internationales:  - Haute Autorité à la Consolidation de la Paix;  - Stratégie de Développement et de Sécurité dans les zones sahélo-sahariennes du Niger; structures décentralisées de l’Etat;  - Direction départementale du Plan de Tahoua;  - Communes de Tchintabarden et Tassara;  - ONGs nationales et internationales;  - Organisations de la Société Civile : ABPE, JTS, ADEKOUL, ACTN, NIGETECH;  - Centre de Formation en Gestion des Collectivités Territoriales (CFGCT)  - Réseau des radios communautaires ;  - Autres ONG locales et Internationales. |

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| Budget du Programme/Project (en dollars US) | |  | Durée du Programme | |
| Contribution du PBF (par l’entité participante de l’ONU) 2.999.350 US$ |  |  | Durée totale *(en mois)* 21 mois |  |
|  | Date de démarrage[[2]](#footnote-2) *(jour/mois/année)* Juin 2013 |  |
| Contribution gouvernementale  *(le cas échéant)*  - |  |  | Date de fin prévue à l’origine*[[3]](#footnote-3)* *((jour/mois/année)* | Décembre 2014 |
| Autres contributions (donateurs) *(le cas échéant)*  - |  |  | Date de fin actuelle[[4]](#footnote-4) *(jour/mois/année)* Mars 2015 |  |
| TOTAL: | 2.999.350 US$ |  |  |  |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Évaluation du Prog/Examen/Éval. À mi-parcours |  | Rapport soumis par |
| Évaluation du rapport à mi-parcours - *veuillez joindre le document le cas échéant*  Oui  Non Date:  Évaluation finale *– veuillez joindre le document le cas échéant*  Oui  Non Date: | Nom: Fodé NDIAYE  Titre: Coordonnateur Résident du système des Nations Unies au Niger  Adresse : Maison des Nations Unies/Niamey  Téléphone : (00227) 20731301/91208301  Organisation participante (principale): PNUD  Courriel: fode.ndiaye@undp.org |

**PARTIE 1 – ÉTAT D’AVANCEMENT DES OBJECTIFS**

* 1. **Évaluation de l’état d’avancement et des objectifs du projet**

**Pour les projets PRF (c’est-à-dire relevant du Mécanisme de financement du relèvement pour la consolidation de la paix), veuillez identifier les résultats souhaités et les indicateurs du Plan des Priorités auxquels ce projet contribue:**

|  |
| --- |
| ***Résultat(s) souhaité(s) du Plan des Priorités auxquels le projet contribue.***  Le projet Jeunes, Paix et Développement dans la région de Tahoua (JPAD) s’inscrit dans le domaine de priorité 3 : Relancer l'économie et générer immédiatement des dividentes de paix.  Le projet Jeunes, Paix et Développement dans la région de Tahoua (JPAD) s’inscrit dans le domaine de priorité 3 : Relancer l'économie et générer immédiatement des dividentes de paix  Le projet a pour objectif de renforcer la consolidation de la paix dans la Région Nord de Tahoua, contribuant ainsi à la stabilité et au développement du Niger.  Il contribue à l’atteinte des effets UNDAF suivants :  1. D’ici 2013, les institutions nationales et locales gouvernent démocratiquement dans le respect des droits humains, de l’équité de genre et contribuent à la consolidation de la paix.  2. Les populations vulnérables améliorent leur sécurité alimentaire, contribuent à la gestion durable de leurs ressources naturelles et diversifient leurs sources de revenus.  Trois effets spécifiques sont attendus :  Effet spécifique 1 : Les jeunes à risques contribuent à la consolidation de la paix à travers leur participation à des initiatives socio-économiques citoyennes ;  Effet spécifique 2 : Les structures communautaires disposent des capacités et des outils pour promouvoir la paix et prévenir les conflits ;  Effet spécifique 3 : Les structures institutionnelles disposent de capacités techniques et institutionnelles renforcées et d’outils pour promouvoir la culture de la paix. |
| ***Indicateur(s) de résultat du Plan des Priorités auxquels le projet contribue.***  1. Pourcentage de diminution des conflits inter et intracommunautaires ;  2. Taux de diminution de l’enrôlement des jeunes dans les activités illicites ;  3. Nombre de mécanismes pérennes de prévention et de gestion des conflits renforcés.  Situation de départ :  1. La situation de départ sera évaluée par l’étude préalable.  Produits et activités du projet :  Produit 1.1 : Les jeunes et leurs communautés bénéficient d’AGR et de projets communautaires pour favoriser la stabilisation socioéconomique et la consolidation de la paix.  Produit 1.2 : Les jeunes bénéficient de formations professionnalisantes et qualifiantes pour renforcer leur capacité à se réinsérer dans des secteurs générateurs d’emplois et de revenus.  Produit 1.3 : Les initiatives communautaires et socioéconomiques favorisant la consolidation de la paix sont appuyées par les jeunes.  Produit 2.1 : Les capacités de promotion de la paix et de la gestion des conflits des femmes, jeunes et enfants des communautés cibles sont renforcées.  Produit 2.2 : Les capacités des leaders religieux et traditionnels et des organisations à la base sont renforcées pour assurer la prévention et la gestion des conflits.  Produit 2.3 : Les capacités des radios communautaires sont renforcées pour accompagner les efforts de prévention et de gestion des conflits au niveau communautaire.  Produit 2.4 : Les capacités des jeunes en matière de santé de la reproduction sont renforcées pour prévenir et mitiger les conflits intra-communautaires.  Produit 3.1 : Une analyse des facteurs de conflit au Niger est menée et disséminée.  Produit 3.2 : La HACP, le SDS Sahel et les collectivités locales des communes cibles de ce programme disposent des capacités techniques et de gestion leur permettant de réaliser la mission et le mandat en matière de consolidation de la paix.  Produit 3.3 : Les initiatives de développement au niveau régional et local intègrent la problématique de consolidation de la paix, de la jeunesse et de l’équité du genre. |

**Tant pour les projets IRF (c’est-à-dire relevant du Mécanisme de financement des interventions rapides) que pour les projets PRF, veuillez évaluer l’ensemble des objectifs atteints jusqu’à ce jour:**

**Tant pour les projets IRF que PRF, veuillez indiquer l’état d’avancement de chaque résultat en utilisant le tableau ci-dessous. Le tableau permet d’énumérer jusqu’à quatre résultats par projet.**

**Description du résultat 1:**

Le résultat 1 est relatif à la contribution des jeunes à risque à la consolidation de la paix à travers leur participation à des initiatives socio-économiques citoyennes. Il se focalise sur la promotion socio-économique et la fixation des jeunes comme facteur de consolidation de la paix à travers des activités socio-économiques et des projets communautaires générateurs de revenus. Trois objectifs inter liés sont poursuivis : (i) améliorer le pouvoir d'achat et les moyens d’existence des jeunes à risque à travers des activités génératrices de revenus (AGR) ; (ii) assurer la formation professionnalisante des jeunes à risque et (iii) appuyer les initiatives communautaires socioéconomiques des jeunes.

**Évaluer l’état d’avancement actuel du résultat:**

|  |  |
| --- | --- |
| Indicateur 1:  1. Pourcentage des jeunes engagés activement dans leur communauté pour la consolidation de la paix  Situation de Départ (SD) : A déterminer à travers les rapports d’activités = niveau de référence  1.1.1: La perception des communautés vis-à-vis des effets des AGR sur la consolidation de la paix  1.1.2 : Nombre de jeunes ayant accès aux AGR  1.1.3 : Nombre de ménages dans la commune qui bénéficient de la mise en œuvre des projets communautaires  Indicateur 2:  Taux de diminution de jeunes enrôlés dans les activités illicites  (SD) : A déterminer par étude  1.2.1 : Nombre de jeunes (filles et garçons) ayant reçu des formations permettant de gérer des AGR.  1.2.2 : Pourcentage des jeunes (filles et garçons) formés ayant accès aux opportunités d’ (auto)emploi à la fin du projet  Indicateur 3:  3. Nombre d'initiatives communautaires et socioéconomiques favorisant la consolidation de la paix et qui sont appuyées par les jeunes.  1.3.1 : Nombre des jeunes filles et garçons ayant accès à un emploi temporaire d’urgence à travers les activités HIMO  1.3.2 : % de jeunes (filles et garçons) ayant participé à des activités communautaires pour la consolidation de la paix. | Niveau de référence: 0 jeunes (car pas de situation de référence)  Cible: 830 bénéficiaires d’activités génératrices de revenus dont 292 femmes ; 75% augmentent leurs revenus de 100% et 1000 ménages bénéficient de projets communautaires  État d’avancement:  830 bénéficiaires dont 292 femmes:  - 415 (269 hommes et 146 femmes) à Tchintabaraden.  - 415 (269 hommes et 146 femmes) à Tassara.  - 01 formation en GERME (mieux gérer son entreprise) et culture de la paix; élaboration de plans d’affaires.  - 800 Plan d’affaires (PDA) individuels financés.  Niveau de référence: 0  Cible: 800 jeunes dont 75% sont formés et ont accès aux opportunités d’auto-emploi à la fin du projet  État d’avancement:  830 jeunes dont 292 jeunes filles et 538 garçons sont formés (soit 30 de plus que la cible) avec le financement de leurs plans d’affaires. Le processus d’accompagnement à l’accès aux opportunités d’emploi est en cours.  Niveau de référence: 0  Cible: 2000 individus ont accès à un emploi temporaire HIMO dont 90% de jeunes participant aux activités communautaires  État d’avancement:  1554 jeunes (dont 305 femmes) ont un accès à un emploi temporaire HIMO et 77,7% participent aux activités communautaires. |

**État d’avancement des produits**

*Liste des principaux produits accomplis durant la période considérée (1 000 lettres maximum). Les produits découlent directement de la mise en œuvre du projet.*

•Construction de clôtures de 4 écoles et réhabilitation de la Maison des Jeunes et de la Culture à Tchintabaraden ;

•Réalisation de travaux de récupération des terres dégradées à Tchintabaraden (sites de Infiriji, Inasgar, Azakowa) ;

•Construction de clôtures de 2 écoles, 2 Centres de Santé Intégré et du siège de la mairie à Tassara ;

•Aménagement du site maraîcher de Tassak à Tassara ;

•Création d’emplois temporaires pour 1554 jeunes (1249 H et 305 F dans les 2 communes ;

•Formation de 800 jeunes dont 400 (262 hommes 138 femmes) à Tchintabaraden et 400 (267 hommes et 133 femmes) à Tassara en GERME, vie associative, cohésion sociale et culture de la paix ;

•Formation supplémentaire de 30 autres jeunes qui seront organisés en groupements ;

•Financement de 800 plans d’affaires (dont 282 plans d’affaires pour les femmes) ;

•Validation de 8 projets communautaires en attente des formations professionnalisantes dans le secteur d'activité choisi.

**État d’avancement du résultat**

*Décrire l’état d’avancement du résultat durant la période considérée. Cette analyse doit découler des de l’état d’avancement de résultats et des produits accomplis indiqués ci-dessus. Le résultat contribue-t-il de manière évidente à la consolidation de la paix et à la gestion des moteurs du conflit? La théorie de changement dans le document de projet, est-elle toujours valable pour ce résultat? (3 000 lettres maximum)?*

La focalisation sur la promotion socio-économique des jeunes comme facteur de consolidation de la paix se fait à travers des activités socio-économiques de réinsertion, qui contribueront de manière positive à la consolidation de la paix. Les activités de promotion socio-économique des jeunes comme facteur de consolidation de la paix sont réalisées à travers des projets individuels alors que des projets communautaires sont en cours de mise en œuvre. Les bénéficiaires des projets communautaires seront organisés en groupements puis formés en gestion et en vie associative ; ces groupements seront structurés et dotés de documents juridiques. Les 30 jeunes bénéficiaires supplémentaires (en plus des 800 jeunes profilés) seront répartis en deux (02) groupements (un dans chaque commune) et recevront un appui en matériels selon le type d’AGR choisi.

Les bénéficiaires de projets individuels ont tous été équipés. Ils mènent leurs activités (commerce, embouche, mécanique, transport) et attendent les dernières formations professionnalisantes. De même les bénéficiaires des projets communautaires sont en attente aussi bien des formations (vie associative, dotation en statut juridique des groupements, formations en germe) que de la mise en œuvre des projets communautaires qui ont démarré à Tchintabaraden.

Les initiatives communautaires à haute intensité de la main d’œuvre (HIMO) qui devait être achévées à la date actuelle, sont encore en cours de mise en œuvre. Ce retrad est dû à la faible capacité des communes qui n’ont pas pu fournir les justificatifs des premiers fonds transférés, ce qui conditionnait le versement des deuxièmes tranches de virement.

**Justifications en cas de faibles résultats et mesures d’ajustement**

*Le cas échéant, veuillez indiquer les principales raisons d’un retard de mise en œuvre ou d’éventuels défis ou impasses. Ceux-ci figuraient-ils dans la matrice des risques? Comment sont-ils gérés et quelles mesures d’ajustement peuvent être envisagées (1 500 lettres maximum)?*

Les projets communautaires sont en cours d’exécution à Tchintabaraden et n’ont pas démarré à Tassara. La mise en œuvre des activités d’accompagnement notamment la formation des membres des groupements des projets communautaires en vie associative et le processus de structuration par la dotation en documents administratifs et juridiques, démarreront incessamment. Ce retard s’explique par le fait que le prestataire local qui devait élaborer les modules de formation et accompagner la mise en œuvre des projets communautaires n’a pas honoré son contrat. Un autre prestataire a été identifié pour assurer les formations et les activités d’accompagnement.

Les initiatives communautaires à haute intensité de la main d’œuvre (HIMO) sont en cours de mise en oeuvre au niveau des deux communes. Cette situation s'explique par le fait que les communes de Tassara et de Tchintabaraden qui ont signé des LOA avec le PNUD, ont enregistré des retards dans la production des rapports financiers pour l’apurement des avances, ce qui a entrainé un retard dans la mise à disposition des dernières tranches de fonds pour la finalisation des travaux. Ces dernières tranches des fonds viennent d’être débloquées, ce qui permettra la reprise des travaux sur les différents sites.

**Description du résultat 2:**

Le résultat 2 contribue au renforcement des capacités des structures communautaires en matière de gestion pacifique des conflits et de promotion d’une culture de la non-violence. Les renforcements concernent 1) les capacités de promotion de la paix et de la gestion des conflits des femmes, des jeunes et des enfants des communautés ciblées; 2) les capacités des chefs religieux et traditionnels et des organisations à la base pour assurer la prévention et la gestion des conflits et 3) la réalisation et la dissémination d'une analyse des déterminants de conflits à Tchintabaraden et Tassara. Ces activités, complémentaires à celles du premier résultat, sont mises en œuvre dans les mêmes communautés qui ont reçu un appui en réinsertion socio-économique des jeunes. Cette synergie permet de renforcer l’impact des activités socio-économiques des jeunes en les intégrant à un effort plus large de renforcement des capacités au niveau local.

Cette composante est exécutée par le Fonds des Nations Unies pour l’enfance (UNICEF) et le Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA).

**Évaluer l’état d’avancement actuel du résultat:**

|  |  |
| --- | --- |
| Indicateur 1:  Nombre d’initiatives communautaires et municipales pour la consolidation de la paix  (SD) : A travers les rapports  (C) : 80 % de la population de la zone considère être sensibilisée sur l’importance de la culture de la paix.  2.1.1 : Nombre de jeunes et de femmes ayant acquis des compétences pour prévenir et gérer les conflits  2.1.2 : Nombre de comités locaux de prévention et de gestion pacifique de conflits fonctionnels  Indicateur 2:  2.2.1 : Nombre de chefs traditionnels et religieux et de personnes influentes (y compris féminines) impliqués dans la prévention et la gestion pacifique des conflits  2.2.2 : Nombre de conflits gérés par les leaders communautaires et religieux  Indicateur 3:  2.3.1 : Nombre d’émissions et de messages sur la promotion d’une culture de non-violence diffusées par les radios communautaires.  2.3.2 : Pourcentage des personnes ayant écouté les diffusions et considérant qu’elles ont contribué à la consolidation de paix.  Indicateur 4 : Les capacités des jeunes en matière de santé de la reproduction sont renforcées  2.4.1 : Taux de fréquentation des CSI amis des jeunes (filles et garçons)  2.4.2 : Nombre de jeunes formés en Santé de la reproduction | Niveau de référence: 0  Cible: 1000 jeunes ont acquis des compétences pour prévenir /gérer les conflits et 20 comités locaux de prévention/gestion pacifique des conflits sont fonctionnels  État d’avancement: 726 acteurs communautaires (167 leaders traditionnels et religieux, 241 femmes/filles, 318 hommes/garçons) formés en leadership et en gestion non violente des conflits.  20 comités locaux (dont 10 à Tchintabaraden et 10 à Tassara) de prévention de conflits sont fonctionnels dans les deux (02) communes.  Niveau de référence: 0  Cible: 100 chefs traditionnels et religieux et personnes influentes impliqués dans la prévention/gestion pacifique des conflits et 50% de conflits sont gérés par les chefs religieux et traditionnels  État d’avancement: 167 leaders traditionnels et religieux impliqués dans la prévention/ gestion pacifique des conflits. Ces leaders, notamment les femmes, ont commencé à prévenir et gérer des cas isolés de conflits, entre voisins surtout, dont le nombre exact n’est pas connu.  Niveau de référence: 0  Cible: 100 émissions/messages sur la promotion de la paix diffusés par les radios communautaires et 90% des personnes ayant écouté les émissions/messages considèrent qu’ils ont contribué à la consolidation de la paix.  État d’avancement: 01 radio communautaire fonctionnelle (Tchintabaraden) et 01 radio (Tassara) dont la réhabilitation est en cours de finalisation  01 formation sur l’élaboration de programmes radio axés sur la culture de la paix et de la non-violence réalisée;  18 animateurs radios formés.  Niveau de référence : 0  Cible : (C) : 90% avec (SD) : 50 %  Etat d’avancement : (depuis l'inauguration en septembre):  775 jeunes dont 362 filles et 413 garçons à Tchintabaraden, Kao et Tassara.  Niveau de référence : 0  Cible : (C) : F: 100 / H:100  Etat d’avancement : 66 jeunes (23 filles, 43 garçons) formés en santé de la reproduction.  134 jeunes (75 filles, 59 garçons) recevront en fin novembre une formation sur la santé de la reproduction |

**État d’avancement des produits**

*Liste des principaux produits accomplis durant la période considérée (1 000 lettres maximum). Les produits découlent directement de la mise en œuvre du projet.*

•Sensibilisation continue en culture de la paix et gestion/prévention de conflits

•420 acteurs supplémentaires formés en leadership et gestion non violente des conflits soit 726 acteurs formés

•Réhabilitation et équipement de 2 radios communautaires

•Production et diffusion de radio de reportages à Tchintabaraden

•10 clubs d’écoute (5 par commune)

•20 comités locaux de gestion de conflits

•6 foras intergénérationnels sur la culture de la paix/la gestion des conflits

•2 réseaux communautaires fonctionnels de gestion de conflits

•3 centres amis des jeunes (3 ordinateurs, 3 écrans plats, 3 lecteurs DVD, 3 Radios, 3 microphones)

•66 jeunes formés en santé de la reproduction

•01 plan de communication pour un changement de comportement sur la Santé de la Reproduction, les droits humains et les droits des jeunes

•Organisation de séances sensibilisation sur la santé de la reproduction à travers le cinéma numérique dans les villages environnant de Tchintabaraden, Kao et Tassara

**État d’avancement du résultat**

*Décrire l’état d’avancement du résultat durant la période considérée. Cette analyse doit découler des de l’état d’avancement de résultats et des produits accomplis indiqués ci-dessus. Le résultat contribue-t-il de manière évidente à la consolidation de la paix et à la gestion des moteurs du conflit? La théorie de changement dans le document de projet, est-elle toujours valable pour ce résultat? (3 000 lettres maximum)?*

Le projet a permis de former un grand nombre d’acteurs qui jouent le rôle de médiateurs au sein de leur communauté. Les jeunes reporters organisent des caravanes de la paix dans les villages bénéficiant de comités locaux de prévention de conflits, sous forme de théâtre-forum. L’organisation de six foras intergénérationnels sur la culture de la paix et la gestion des conflits a abouti à des plans d’actions intégrant des engagements des communautés et des recommandations pour la HACP et d’autres acteurs de développement. Les formations et sensibilisation continues avec un ciblage complémentaire de 274 acteurs pour atteindre la cible prévue par le projet. Ce ciblage prendra en compte les travailleurs HIMO (appuyés par le PNUD) et les pairs éducateurs (appuyés par UNFPA) afin qu’ils puissent bénéficier de cette expertise et contribuer à la consolidation de la paix dans leurs communautés.

Le volet lié aux émissions radio a en revanche connu des retards. La réhabilitation de la radio de Tassara est en cours, les clubs d’écoute ont été formés mais n’ont pas encore reçu les récepteurs radio solaires ou à manivelle. La radio de Tchintabaraden, fonctionnelle depuis juin, diffuse déjà des reportages réalisés par les jeunes reporters grâce aux dictaphones numériques fournis par le projet. Mais on ne pourra les qualifier d’émissions pour la paix que lorsque les clubs d’écoute seront opérationnels et fourniront un avis sur la question. Un protocole de collaboration a été signé avec l’ONG Search for Common Ground pour accélérer ces activités et accompagner la production et la diffusion des émissions pour la paix jusqu’en décembre 2015.

Les formations en santé de la reproduction ont concerné 66 jeunes alors que 200 jeunes (100 jeunes filles et 100 jeunes garçons) étaient ciblés. 134 jeunes complémentaires seront formés en 3 sessions de formation à Tchintabaraden, Kao et Tassara pour atteindre la cible du projet au plus tard en novembre.

Les trois centres amis des jeunes de Kao, Tchintabaraden et Tassara ont été inaugurés en présence du Ministre de la Jeunesse qui a fait le plaidoyer pour une implication plus grande des communes dans les activités pour jeunes et du Secrétaire Général de la HACP. Ils ont une fonctionnalité acceptable et sont fréquentés par les jeunes. Des efforts restent à faire par les animateurs qui doivent aller dans les villages pour faire connaitre les centres afin de rehausser le taux de fréquentation par les jeunes. Un accompagnement sera fait pour la restructuration du bureau des jeunes à Tchintabaraden et Tassara afin qu’il reflète le vœu des jeunes de la zone pour sa composition des membres. Le reliquat de fonds sera utilisé pour la construction de places assises dans les centres amis des jeunes, l’appui à la restructuration du bureau des jeunes, la sensibilisation pour rehausser le niveau de participation des jeunes dans les activités et des séances de renforcement de capacités des jeunes sur la santé sexuelle et reproductive.

**Justifications en cas de faibles résultats et mesures d’ajustement**

*Le cas échéant, veuillez indiquer les principales raisons d’un retard de mise en œuvre ou d’éventuels défis ou impasses. Ceux-ci figuraient-ils dans la matrice des risques? Comment sont-ils gérés et quelles mesures d’ajustement peuvent être envisagées (1 500 lettres maximum)?*

Des retards ont été accusés dans les activités liées aux émissions pour la paix des radios communautaires. Alors que la radio de Tchintabaraden est opérationnelle depuis juin 2014, celle de Tassara est encore en cours de réhabilitation, suite à des désaccords au sein de la mairie concernant le local où la radio devait être implantée. Le plaidoyer de l’UNICEF a aidé à débloquer la situation, et un nouveau local a été construit et sera prêt à l’emploi fin novembre 2014. La distribution de récepteurs radio aux clubs d’écoute, qui sera effectuée sous peu, va également permettre d’accélérer l’action sur les messages de promotion de la non-violence.

Les centres amis des jeunes bien qu’équipés et inaugurés enregistrent encore une

faible fréquentation par les jeunes. Des efforts, incluant du « marketing des centres

dans les villages » par les animateurs, et la sensibilisation par les animateurs et les

pairs éducateurs est en train d’être faits pour relever ce défi.

**Description du résultat 3:**

Le résultat 3 concerne le renforcement de capacités et le développement d'outils pour promouvoir la culture de la paix pour la réalisation de la mission et du mandat des structures institutionnelles. Il est centré sur 1) une analyse des facteurs de conflit dans la perspective de contribuer à l’effort national de consolidation de la paix, 2) le renforcement de capacités techniques et de gestion en matière de consolidation de la paix afin que 3) les initiatives de développement au niveau régional et local intègrent la problématique de consolidation de la paix, de la jeunesse et l’équité du genre.

**Évaluer l’état d’avancement actuel du résultat:**

|  |  |
| --- | --- |
| Indicateur 1:  Nombre d’initiatives développées par les institutions nationales et locales résultant de la mise à jour des recommandations de l’analyse des facteurs de conflits.  SD : Les institutions nationales ont des capacités limitées pour suivre le projet.  C : Les institutions nationales ont les capacités pour exécuter leurs mandats.  3.1.1 : Le rapport initial est validé par des ateliers dans les régions ciblées.  3.1.2 : 200 copies du rapport de l’étude validée sont disséminées  Indicateur 2:  3.2.1 : La stratégie est validée et entérinée par les deux institutions.  3.2.2 : Les activités (formations, achats équipements, etc.) de renforcement des capacités institutionnelles engagent l’ensemble des ressources prévues au budget du projet.  3.2.3 : Les institutions nationales allouent une partie de leurs ressources à la mise en œuvre de la stratégie de renforcement des capacités.  Indicateur 3:  3.3.1 : Nombre de PDC intégrant les jeunes dans la gestion des conflits (résolutions 1325 et 1825)  3.3.2 : Nombre d’élus locaux ayant été formés | Niveau de référence: 2  Cible: 16 ateliers de validation du rapport de l’analyse des facteurs de conflits et 200 copies du rapport sont disséminées.  État d’avancement: l’étude nationale sur les facteurs de conflits a été validée au cours d’un atelier national qui a vu la représentation de toutes les parties prenantes, tant au niveau régional que national ; le rapport final qui intègre les commentaires et les recommandations de l’atelier a été finalisé et soumis au PNUD pour publication et diffusion.  Niveau de référence: NA  Cible: 02 institutions à savoir la HACP et la SDS sont renforcées et engagent 100% du budget au renforcement de capacités techniques et de gestion pour réaliser leurs mission/mandat en matière de consolidation de la paix.  État d’avancement:  Le diagnostic des besoins en renforcement de capacités de la HACP, de la SDS et des deux (02) communes de Tchintabaraden et de Tassara est en cours.  Niveau de référence: 0  Cible: 02 PDC intégrant les jeunes dans la gestion des conflits et 44 élus formés  État d’avancement:  44 (22 à Tchintabaraden et 22 à Tassara (6 F et 38 H) élus locaux formés pour intégrer dans les PDC le genre et des droits humains, la santé sexuelle et reproductive des jeunes et des adolescents ainsi que la gestion non violente du conflit.  02 PDC (Tchintabaraden et Tassara) révisés avec la prise en compte des questions des jeunes et de genre. |

**État d’avancement des produits**

*Liste des principaux produits accomplis durant la période considérée (1 000 lettres maximum). Les produits découlent directement de la mise en œuvre du projet.*

Etude nationale sur l’analyse des facteurs de conflits validée par toutes les parties prenantes, le rapport final a été soumis pour publication et diffusion ;

Renforcement de capacités de la HACP, SDS et les deux communes de Tchintabaraden et Tassara est en cours : le matériel a été commandé et en attente de réception ;

Formation de 44 élus locaux (22 à Tchintabaraden et 22 à Tassara) pour intégrer le genre et des droits humains, la santé sexuelle et reproductive des jeunes et des adolescents, la gestion non violente du conflit dans les plans de développement des communes (PDC) ;

Prise en compte des questions genre, droits humains et santé sexuelle et reproductive des jeunes dans la révision des 02 PDC des deux communes ;

Elaboration d’un plan de plaidoyer en faveur de la Santé de la Reproduction.

**État d’avancement du résultat**

*Décrire l’état d’avancement du résultat durant la période considérée. Cette analyse doit découler des de l’état d’avancement de résultats et des produits accomplis indiqués ci-dessus. Le résultat contribue-t-il de manière évidente à la consolidation de la paix et à la gestion des moteurs du conflit? La théorie de changement dans le document de projet, est-elle toujours valable pour ce résultat? (3 000 lettres maximum)?*

L’étude nationale sur les facteurs de conflits au Niger a été partagée à travers un atelier national. Cette étude contribuera à mieux maitriser le contexte socioéconomique et politique du Niger ainsi que les facteurs susceptible de créer des conflits s’ils ne sont pas mitigés et/ou gérés. Les conclusions et les recommandations de l’étude permettront de mieux planifier et orienter les programmes de consolidation de la paix. Le rapport final de l’étude vient d’être validé et est prêt pour la publication. Parallèlement le renforcement de capacités de la HACP, le SE-SDS et les communes de Tassara et Tchintabaraden est en cours. Ce renforcement concerne l’acquisition, dans le respect des procédures en vigueur, de matériel et des équipements nécessaires pour répondre aux besoins identifiés, qui sont essentiellement logistiques. Les équipements logistiques ont été commandés et les matériels sont en attente d’acquisition.

**Justifications en cas de faibles résultats et mesures d’ajustement**

*Le cas échéant, veuillez indiquer les principales raisons d’un retard de mise en œuvre ou d’éventuels défis ou impasses. Ceux-ci figuraient-ils dans la matrice des risques? Comment sont-ils gérés et quelles mesures d’ajustement peuvent être envisagées (1 500 lettres maximum)?*

Le retard dans le renforcement de capacités de la HACP, de la SDS et des deux communes de Tchintabaraden et Tassara est dû au fait que le Centre de Formation en Gestion des Collectivités Territoriales (CFGCT) – structure de formation de l’ENAM qui devait faire une évaluation de leurs capacités et de leurs besoins, en vue de leur renforcement, ne possède pas les capacités et l’expérience requises pour mener cet exercice. La HACP et le SE-SDS ayant fait objet d’une évaluation de leurs capacités dans le cadre d’appuis fournis par d’autres Partenaires Techniques et Financiers notamment l’Union Européenne et la Coopération Suisse, les recommandations y relatives ont été prises en considération pour planifier la réponse et ainsi rattraper le retard pris sur cette activité.

**Description du résultat 4:**

Le résultat 4 est relatif au recrutement de la coordonnatrice du projet qui est responsable du projet tant sur le plan de l’expertise que celui de la gestion et de la coordination au quotidien. Elle assure entre autres la facilitation de la coordination entre les agences du SNU et avec les autres partenaires institutionnels à même d’appuyer la mise en œuvre et le suivi du projet.

La coordonnatrice est également mandatée pour (1) renforcer les capacités techniques et logistiques de la HACP, à coordonner et assurer le suivi & évaluation des interventions de terrain d'une part, et (2) renforcer les capacités du Bureau du Coordonnateur Résident pour la coordination et le suivi & évaluation des interventions des Agences d’exécution du SNU d'autre part.

**Évaluer l’état d’avancement actuel du résultat:**

|  |  |
| --- | --- |
| Indicateur 1:  4.1 Le cadre de coordination de suivi/évaluation du projet est assuré  4.2 Nombre de visites sur le terrain effectuées par la HACP dans la zone du projet  Indicateur 2:  4.2 Nombre de visites sur le terrain effectuées conjointement par le SNU dans la zone du projet  4.1 les rapports de suivi sont partagés avec les partenaires et PBSO  Indicateur 3:  4.1 Un dispositif de Monitoring en temps réel, enquête d’opinion des bénéficiaires est opérationnel  4.2 Une organisation est contractualisée pour le suivi en temps réel | Niveau de référence: 0  Cible: 01 mission de terrain par trimestre  État d’avancement:  06 réunions mensuelles de coordination (équipe projet à Tahoua) et 10 réunions inter agences et bilatérales  Niveau de référence: 0  Cible: 02 fois par an et rédaction d'un rapport trimestriel à partager avec PBSO  État d’avancement:  03 missions réalisées et les rapports ont été partagés  Niveau de référence: 0  Cible: 01 organisation est contractualisée pour le suivi et produit 01 rapport trimestriel  État d’avancement:  Les rapports des différentes réunions et missions serviront d’éléments de base pour le suivi, il n’y aura pas de contractualisation avec une organisation tierce. |

**État d’avancement des produits**

*Liste des principaux produits accomplis durant la période considérée (1 000 lettres maximum). Les produits découlent directement de la mise en œuvre du projet.*

Création des comités de pilotage et de suivi technique fonctionnels ;

02 réunions du comité de pilotage (Niamey et Tahoua);

02 réunions du comité de suivi (Tchintabaraden et Tassara)

Plusieurs réunions de coordination (au niveau du Bureau du Coordonnateur Résident et de la HACP et SDS) ;

06 réunions mensuelles de coordination (équipe projet à Tahoua);

10 réunions inter agences et bilatérales (Niamey, Tahoua, Tchintabaraden et Tassara)

Elaboration et suivi des plans de recommandations issus des comités de suivi et de pilotage ;

04 missions conjointes de suivi (coordination, agences et partie nationale) ;

01 mission conjointe de supervision (coordination, agences et partie nationale) ;

01 note d’évaluation interne.

**État d’avancement du résultat**

*Décrire l’état d’avancement du résultat durant la période considérée. Cette analyse doit découler des de l’état d’avancement de résultats et des produits accomplis indiqués ci-dessus. Le résultat contribue-t-il de manière évidente à la consolidation de la paix et à la gestion des moteurs du conflit? La théorie de changement dans le document de projet, est-elle toujours valable pour ce résultat? (3 000 lettres maximum)?*

Dans le cadre du renforcement de capacités techniques de la Haute Autorité à la consolidation de la paix, une coordinatrice de projet a été recrutée et est basée à Tahoua. Elle travaille en collaboration avec la HACP dont elle appuie le renforcement de capacités techniques et logistiques à travers les missions conjointes et/ou à la demande de la HACP.

De même la coordonnatrice appui le Bureau du Coordonnateur Résident dans la coordination et le suivi des interventions pour une meilleure synergie des interventions des quatre (04) agences d’exécution du SNU. La mise en œuvre autonome des activités par les composantes du projet par les agences parties prenantes ne facilite pas la coordination des activités et des mécanismes doivent être trouvés pour atteindre un niveau optimal d’efficacité et d’efficience dans la mise en œuvre quotidienne. Un mécanisme de réunion mensuelle a été mis en place avec pour objectif de renforcer la synergie entre les agences à travers le partage de leur planification, des informations sur les contraintes rencontrées et l’harmonisation des approches dans la mise en œuvre des activités. Dans le même sens, la planification des missions conjointes sera privilégiée dans la mesure du possible.

Des missions conjointes composées de la coordination du projet et de la Haute Autorité à la Consolidation de Paix, de la SDS ont été conduites au niveau de la région de Tahoua et des communes de Tchintabaraden et Tassara. Ces missions de suivi ont permis de jauger le niveau réel de mise en œuvre des activités mais également d’identifier d’éventuels contraintes sur le terrain afin d’en aviser les comités de suivi et de pilotage.

En effet le projet est placé sous la supervision du Comité de Pilotage Conjoint (CPC) dont le rôle est de proposer des directives stratégiques pour l’atteinte des objectifs, d'approuver le plan de travail et de valider les rapports d’avancement du projet. Ce dernier formule des recommandations pour le Comité de Pilotage qui propose des orientations stratégiques pour l’atteinte des résultats escomptés. Les recommandations issues de ces comités sont déclinées en plan d’actions dont la mise en œuvre est en train d’être faite au niveau des différentes parties prenantes (agences, partie nationale et bénéficiaires).

**Justifications en cas de faibles résultats et mesures d’ajustement**

*Le cas échéant, veuillez indiquer les principales raisons d’un retard de mise en œuvre ou d’éventuels défis ou impasses. Ceux-ci figuraient-ils dans la matrice des risques? Comment sont-ils gérés et quelles mesures d’ajustement peuvent être envisagées (1 500 lettres maximum)?*

Les missions conjointes restent un défi du fait que les activités ne sont pas les mêmes et qu’il n’est pas toujours évident de planifier les missions au même moment. Les points focaux sont conscients de l’importance de ces missions conjointes qui compenseront certainement la faible synergie intra et inter composantes mentionnée plus haut. Des efforts réels ont été faits et quatre missions conjointes ont pu être réalisées.

Le suivi étant assuré par la coordination à travers des missions de suivi, sanctionnées par des comptes rendus, il n’y aura pas de contractualisation avec une organisation tierce. Cependant l’idée d’un publi-reportage sur le projet JPAD, pour ressortir les activités des agences d’une part et d’autre part la complémentarité des composantes sous la supervision de la coordination, a été retenue à la place du monitoring en temps réel.

Enfin la sécurité de la zone demeure un défi puisque tous les déplacements dans la zone d’intervention sont faits sous la conduite d’une escorte militaire payante; ce qui renchérit les coûts des missions.

* 1. **Évaluation des données, risques, effets catalytiques, et de la question de la parité entre les sexes dans le cadre du projet durant la période considérée**

|  |  |
| --- | --- |
| Données factuelles: Quelles sont les données factuelles/ les preuves concrètes appuyant ce rapport et l’état d’avancement du projet? Des processus de consultation ou de validation concernant ce rapport ont-ils eu lieu?  *(1 000 lettres maximum)* | Rapport de l’étude sur les facteurs de vulnérabilité des jeunes dans la région de Tahoua.  Rapport de l'analyse sur les déterminants de conflits dans la zone d'intervention du projet  Rapport de l’étude nationale sur les facteurs de conflits au Niger  Rapport de profilage/sélection des jeunes bénéficiaires de l’OIM  Documents de projets HIMO de Tchintabaraden et de Tassara  Note de projet JPAD Tahoua  Note d’évaluation interne du projet  Rapports des réunions des comités de pilotage et de suivi  Rapports des réunions de coordination  Rapports des réunions mensuelles de coordination  Rapport Semestriel du projet  Rapport annuel 2013  Arrêtés des comités de pilotage et de suivi technique du projet  Arrêtés des comités d’appui de mise en œuvre et/ou gestion des deux communes  Arrêté de création du cadre de concertation de Tchintabaraden  Rapport d'activités des 04 agences  Présentation power point commune aux 04 agences.  Termes de référence de l’évaluation finale du projet validés |
| Financement des déficits budgétaires: Le projet a-t-il permis de combler les déficits budgétaires cruciaux liés au processus de consolidation de la paix dans le pays? Décrire brièvement.  *(1 500 lettres maximum)* | Entre la période de rédaction du projet et sa signature, la situation sécuritaire du Niger en général et à Tahoua en particulier, liée aux conséquences de l'intervention militaire de la France au Mali, s’est dégradée. La porosité des frontières et la circulation des armes fournissaient un terreau fertile pour enrôler ces jeunes qui sans occupation et engagement peuvent contribuer à aggraver la situation. Des migrants en provenance de la Centrafrique sont par la suite venus augmenter le nombre de jeunes à risque qui ont été profilés par l’OIM à leur arrivée. Des ressources ont été allouées par le gouvernement pour la consolidation de la paix dans le pays suite à un collectif budgétaire. Les fonds du projet ont permis de renforcer cette allocation. |
| Effets catalytiques: Le projet a-t-il produit des effets catalytiques, soit en générant des engagements de fonds supplémentaires soit en créant directement des conditions propices à débloquer ou accélérer un processus de paix? Décrire brièvement.  *(1 500 lettres maximum)* | Une complémentarité est notée avec le projet consolidation de la Paix et Gouvernance (TICAD) en exécution dans 7 communes de Tahoua et 5 communes d’Agadez. Le choix des communes de Tahoua par le JPAD a tenu compte de ces réalisations mais aussi des acquis du projet Instrument de Stabilité Court Terme (IDS-CR). Comme le JPAD, ce projet couvre les activités d’autonomisation des communautés à travers la consolidation de la paix, la cohésion sociale, l’accès aux services sociaux de base, les AGR et la création d’opportunités d’emplois. La composante axée sur l’élaboration des plans stratégiques de sécurité communautaire et de sensibilisation au danger de possession des ALPS couvriront aussi les communes du projet JPAD.  Le PDEV II (IRD) intervient également dans la zone particulièrement à Tchintabaraden à travers des activités complémentaires à celles du JPAD. Une collaboration est établie dans le cadre du renforcement des radios communautaires, des clubs d’écoute et des jeunes.  Enfin l'UNICEF a contribué par l’allocation de fonds propres (environ UD$40,000 programmés) pour renforcer les activités relatives à sa composante. De plus, suite aux foras intergénérationnels où des doléances ont été exprimées sur la qualité de l’eau de consommation et l’accès aux infrastructures scolaires dans certains villages de la zones d’intervention du projet, les départements Wash et Education de l’UNICEF envisagent une intervention dans ces villages dans le cadre du programme régulier de l’UNICEF. |
| Gestion de risques/innovation: Le projet a-t-il soutenu des activités innovatrices ou risquées dans le cadre d’une consolidation de la paix? Quelles étaient ces activités et quel a été le résultat obtenu?  *(1 500 lettres maximum)* | Les jeunes de Tchintabaraden ont organisé une cérémonie à l’occasion de la Fête de la Concorde (24 avril 2014) pour montrer tout leur intérêt pour la consolidation de la paix mais surtout pour le projet JPAD. Il ont été appuyé par l’ONG Karkara, responsable de la mise en œuvre des activités de l’UNICEF. La cérémonie a servi de cadre de partage sur la culture de la paix et le partage des acquis du projet JPAD entre les jeunes filles et jeunes garçons de Tahoua et d’Agadez, deux régions fortement engagées sur les questions de paix.  UNFPA a identifié les communes du projet pour des investissements de la mise à l’échelle de l’Initiative Adolescente Illimin pour la réduction du mariage précoce/forcé et la réduction des grossesses précoces visant à rendre les adolescentes plus résilientes. Un film documentaire sur le mariage précoce a été tourné dans la commune de Tchintabaraden et a été projeté aux Nations Unies à New York, des bailleurs se sont prononcés pour des investissements dans la problématique. |
| Note d’évaluation sur la parité entre les sexes: La note d’évaluation sur la parité entre les sexes attribuée au début du projet est-elle toujours valable? Le problème de la parité entre les sexes a-t-il été pris en compte d’une quelconque manière dans la mise en œuvre du projet? Expliquer brièvement.  *(1 500 lettres maximum)* | Le rôle des femmes dans la prévention des conflits et la consolidation de la paix a été analysé dans l'étude sur les facteurs déterminants des conflits afin de proposer des réponses concrètes et adéquates. Selon cette étude, les femmes sont moins impliquées que les hommes dans les conflits mais elles en sont victimes (9,2 % de personnes interrogées ont répondu que la femme est victime de conflits). Selon cette même étude les femmes jouent un rôle important dans la gestion des conflits intercommunautaires et œuvrent pour la promotion et la création des initiatives de développement.  UNFPA a initié une approche de recherche active de parité dans toutes les interventions et a procédé à la collecte des données désagrégées dans les centres amis des jeunes. Les femmes et les jeunes ont été impliqués pour prévenir et mitiger les conflits intercommunautaires à travers la mise en place de 02 réseaux communautaires. Toutefois, ces efforts n’arrivent pas à la parité mais prouvent que sans eux, les femmes n’auraient peut-être pas participé. 52 personnes sont membres de ces 02 réseaux (19 Hommes, 7 femmes et 4 jeunes à Tchintabaraden ; 11 Hommes, 8 femmes et 3 jeunes à Tassara) et ont été renforcés dans leurs capacités à prévenir les conflits et à trouver des solutions aux conflits intercommunautaires. UNFPA a conduit une analyse genre des PDC des 02 communes ainsi qu’à l’analyse des conflits pour combler la faiblesse de la prise en compte de la dimension genre. |

**PART 2: ENSEIGNEMENTS TIRÉS ET EXEMPLE D’ASPECT DU PROJET RÉUSSI**

**2.1 Enseignements tirés**

*Indiquer un minimum de trois enseignements clés tirés de la mise en œuvre du projet. Ceux-ci peuvent inclure des enseignements sur les thèmes liés directement au projet, à son processus de mise en œuvre ou encore à sa gestion.*

|  |  |
| --- | --- |
| Enseignement 1 *(1 000 lettres maximum)* | Le Choix des jeunes comme cible du projet démontre le rôle primordial de la jeunesse dans le développement communautaire. Ce choix a permis de noter la fixation des jeunes souvent candidats à l’exode par la création d’opportunités à travers les projets individuels et communautaires mais aussi leur occupation avec une réduction des activités illicites. L’implication des jeunes à risque dans des activités productives et communautaires contribuera à améliorer la stabilité et la paix dans les deux communes. Le projet a créé la cohésion sociale entre les jeunes qui échangent plus, interagissent plus et se concertent plus. La communication et le partage des informations/données/documents est donc un élément important à maintenir à travers des échanges réguliers entre les différentes parties prenantes du projet pour une meilleure appropriation. |
| Enseignement 2 *(1 000 lettres maximum)* | Les structures communales et locales ont des capacités et des moyens limités pour mettre à l’échelle et pérenniser les acquis. C’est pourquoi il est important de partager l’expérience JPAD et de trouver des opportunités pour son extension avec les agences des Nations Unies et/ou d’autres financements de divers partenaires techniques et financiers (PTF). De ce fait l’approche communautaire intégrée à travers des activités identifiées de manière intégrée et synergique mais également une implication des communautés et les autorités locales dans tout le processus, a permis d'apprendre les uns des autres et de renforcer la collaboration aussi bien entre les agences du SNU qu'avec le Gouvernement et les communautés bénéficiaires. Enfin les réseaux communautaires de par leur structuration avec des jeunes et des femmes, sont un moyen efficace de gestion des conflits au niveau communautaire. |
| Enseignement 3 *(1 000 lettres maximum)* | Le caractère pilote du projet n’a pas permis de voir les éventuels effets pervers du projet. Le fait que dans le même projet certains jeunes reçoivent un appui en matériel par le financement d’activités économiques à travers les AGR et que parallèlement d’autres jeunes ciblés doivent travailler dans les activités HIMO avec un salaire non fructifié, a découragé certains de ces derniers qui ne sont plus motivés pour travailler dans les HIMO. De même les jeunes qui avaient accepté de contribuer de manière bénévole à certaines activités comme le reportage demandent de plus en plus une rémunération qui n’était pas prévue. |
| Enseignement 4 *(1 000 lettres maximum)* | La mise en place d’un comité de gestion, d’équipements audiovisuels et informatiques et le recrutement d’animateurs professionnels dans les centres amis des jeunes professionnalisent et pérennisent les activités SSRAJ dans les CSI. Par ailleurs les jeunes formés en santé de la reproduction sont une ressource pour mener des activités de sensibilisation et plaidoyer pour un changement de comportement sur la planification familiale, la lutte contre le mariage précoce et la lutte contre les IST et VIH SIDA. |
| Enseignement 5 *(1 000 lettres maximum)* | Le ciblage par l’UNICEF, pour les formations sur la culture de la paix et la gestion des conflits prévues (résultat 2) et de jeunes bénéficiant de l’appui de l’OIM (résultat 1) a contribué au succès des activités. Ces jeunes ont pu s’engager en tant que bénévoles sur les activités de sensibilisation et de production de reportages car ils bénéficiaient de sources de revenus de par un autre volet du projet JPAD. De plus les activités de réinsertion et d’autonomisation socio-économique sont des outils performants de consolidation de la paix mais le caractère pilote du projet ne permettra pas forcément de pérenniser les acquis. La professionnalisation des jeunes est importante et l’OIM a signé une convention de partenariat avec l'ONG internationale SWISSCONTACT, experte dans le domaine, pour assurer les formations professionnelles des jeunes pendant et après le projet. |

**2.2 Exemple d’aspect de projet réussi (OPTIONNEL)**

*Donner un exemple d’aspect de ce projet réussi pouvant figurer sur le site Internet de PBSO et dans la Newsletter ainsi que dans le Rapport Annuel sur la performance du Fonds. Veuillez indiquer, s’il vous plait, les éléments et chiffres clés ainsi que les citations (3 000 lettres maximum).*

**PART 3 *–* ÉTAT D’AVANCEMENT DES ALLOCATIONS BUDGÉTAIRES ET DES PROCESSUS DE GESTION**

* 1. **Commentaires sur l’état général des allocations budgétaires**

*Veuillez indiquer si les dépenses liées au projet sont en phase, en retard, ou en décalage avec les allocations budgétaires initialement prévues:*

Si les dépenses sont en retard ou en décalage, veuillez expliquer brièvement (500 lettres maximum).

Organisation Allocation Dépenses à la date du 15/11/2014

OIM $1 070 000 $ 831.234,9 de dépenses soit 78 % de taux d'exécution.

UNICEF $ 350 008 $ 349.073 de dépenses soit 99,7 % de taux d'exécution.

UNFPA $ 168 783 $ 151.904,7 de dépenses, soit 90 % de taux d'exécution.

PNUD $ 1 374 320 $ 636.524,48 de dépenses soit 46, 3% de taux d'exécution.

Veuillez donner des progrès sur l’utilisation des fonds par résultat et produit.[[5]](#footnote-5)

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| Numéro du produit | Titre du produit | Agence ONU récipiendaire | Budget approuvé | Budget dépensé | Commentaires sur l’état de dépense |
| Résultat 1: Les jeunes à risques contribuent à la consolidation de la paix à travers leur participation à des initiatives socio-économiques citoyennes | | | | | |
| Produit 1.1 | Activités Génératrices de Revenus  Les jeunes et leurs communautés bénéficient d’AGR et de projets communautaires pour favoriser la stabilisation socioéconomique et la consolidation de la paix. | OIM | 1.070.000 | 831.234,9 | le montant de $1.070.000 correspond à l'allocation budgétaire pour toutes activités OIM (produits 1.1 et 1.2). De même le montant de $ 831 234.9 couvre toute les dépenses OIM (produits 1.1 et 1.2). Il y a un reliquat de 238.765,1 |
| Produit 1.2 | Les jeunes bénéficient de formations professionnalisantes et qualifiantes  pour renforcer leur capacité à se réinsérer dans des secteurs générateurs d’emplois et de revenus. | OIM |  |  | voir 1.1 |
| Produit 1.3 | Les initiatives communautaires et socioéconomiques favorisant la consolidation de la paix sont appuyées par les jeunes. | PNUD | 535.347 | 424.255,74 | Compte tenu de la nature et le budget des initiatives communautaires soumis par les communes, il reste un reliquat de 111 091 USD non budgétisé. Les communes sont en cours d’élaboration de nouvelles initiatives de courte durée réalisables en 2 ou 3 mois. |
| Résultat 2: es structures communautaires disposent des capacités et des outils pour promouvoir la paix et prévenir les conflits | | | | | |
| Produit 2.1 | Les capacités de promotion de la paix et de la gestion des conflits des femmes, jeunes et enfants des communautés cibles sont renforcées. | UNICEF | 160.000 | 222.776 | L’information financière n’étant disponible qu’au niveau de l’indicateur (par exemple, 2.1) pour la planification comme pour les dépenses effectuées, l’attribution par produit sous chaque indicateur (par exemple, 2.1.1 et 2.1.2) s’est faite sur une estimation de 50%. |
| Produit 2.2 | Produits 2.2 et 2.3  Les capacités des leaders religieux et traditionnels et des organisations à la base sont renforcées pour assurer la prévention et la gestion des conflits.  Les capacités des radios communautaires sont renforcées pour accompagner les efforts de prévention et de gestion des conflits au niveau communautaire. | UNICEF | 190.000 | 126.297 |  |
| Produit 2.3 | Produit 2.4  Les capacités des jeunes en matière de santé de la reproduction sont renforcées pour prévenir et mitiger les conflits intra communautaires. | UNFPA | 70.000 |  |  |
| Résultat 3: Les structures institutionnelles disposent des capacités techniques et institutionnelles renforcées et d’outils pour promouvoir la culture de la paix. | | | | | |
| Produit 3.1 | Une analyse des facteurs de conflit au Niger est menée et disséminée | PNUD | 79.448,00 | 50.357 | Le reliquat de 29,090.00 est destiné à payer la dernière tranche de paiement au cabinet d'étude et aux frais de publication du rapport d'étude. |
| Produit 3.2 | La HACP, le SDS Sahel et les collectivités locales des communes cibles de ce programme disposent des capacités techniques et de gestion leur permettant de réaliser la mission et mandant en matière de consolidation de la paix | PNUD | 255.156,88 | 154.575,55 | La différence inclus les engagements dont les équipements et materiels qui ont éte commandés. |
| Produit 3.3 | Les initiatives de développement au niveau régional et local intègrent la problématique de consolidation de la paix, de la jeunesse et de l’équité du genre | UNFPA | 90.000 |  |  |
| Résultat 4: Le cadre de coordination de suivi/évaluation du projet est assuré | | | | | |
| Produit 4.1 | Un Coordonnateur de projet est recruté et opérationnel .  Le Bureau du Coordonnateur Résident est en mesure d’assurer la coordination, le reporting et le S&E des interventions des Agences d’exécution du SNU | BCR | 217.599 | 145.000 |  |
| Produit 4.2 | La HACP est équipée et dispose des ressources pour assurer le Suivi & Evaluation des Interventions de Terrain | PNUD |  |  | Voir voir 1.3 |
| Produit 4.3 | Une évaluation finale, externe et indépendante du projet est réalisée | PNUD | 50.000 |  |  |
| Totale: |  | OIM, UNICEF, UNFPA, PNUD | 2.963.111 (ce montant ne prend pas en compte les frais de gestion pour certaines agences) | 1.968.737,1 | Total dépense UNICEF =349.073  Total dépense OIM = 831.234,90  Total dépense Pnud: 636.524,48  Total dépense UNFPA = 151.904,7 |

* 1. **Commentaires sur les processus de gestion et de mise en œuvre**

*Veuillez commenter sur les processus de gestion et de mise en œuvre du projet, telle que l’efficacité des partenariats de mise en œuvre, la coordination/cohérence avec d’autres projets, toute coopération Sud-Sud, les modalités d’appui, les quelconques activités de capacitation, l’utilisation de systèmes de pays partenaires le cas échéant, le soutien du Secrétariat du PBF et la supervision du Comité conjoint de pilotage (pour PRF seulement). Veuillez également mentionner les changements éventuels apportés au projet (quel type et quand), ou si des changements sont envisagés pour le future proche* (2 000 lettres maximum):

Le projet JPAD s’inscrit dans le domaine de coopération n°3 (Gouvernance) du Plan cadre des Nations Unies pour l’Assistance au Développement. Il est placé sous la supervision des comités de pilotage et de suivi qui formulent des recommandations pour l’atteinte des résultats et une synergie des actions. Ces recommandations déclinées en plan d’actions, sont en train d’être mises en œuvre au niveau des différentes parties prenantes. Par ailleurs une mission conjointe de suivi (coordination, agences et partie nationale) a eu lieu en octobre 2014, pour apprécier l’état d’avancement des activités et faire des recommandations aux partenaires de mise en œuvre et au comité de suivi.

Le projet connait une mise en œuvre satisfaisante. Il a créé un engouement de tous les acteurs, principalement les jeunes qui sont motivés et engagés aussi bien pour la promotion de la paix que pour se lancer dans des activités économiques. Les activités réalisées et en cours de réalisation permettent entre autres la fixation des jeunes candidats à l’exode, l’occupation des jeunes filles et jeunes garçons avec une réduction des activités illicites, la création d’opportunités à travers les projets individuels et communautaires, prouvant ainsi que le choix des jeunes comme cible est pertinent car le rôle de la jeunesse est primordial dans le développement communautaire.

Le projet s’est accompagné de quelques contraintes (retard dans la mise en œuvre de certaines activités) qui ont amené les agences et la partie nationale à demander une extension sans couts de trois mois qui a été acceptée par le PBSO.

Enfin l’évaluation finale du projet dont les termes de références ont été partagés avec les quatre agences la partie nationale et le PBSO. Elle est prévue pour le mois de janvier et permettra d’apprécier globalement les résultats atteints mais aussi dans quelle mesure le projet a contribué à la consolidation de la paix de façon directe ou à travers des effets catalytiques dans les deux communes.

1. Le numéro de référence du projet inscrit au Bureau du MPTF est le même que celui figurant dans le Message de notification. Sur le site [MPTF Office GATEWAY](http://mdtf.undp.org), l’expression « Project ID3 » (Identité du Projet) est également utilisée. [↑](#footnote-ref-1)
2. La date de démarrage est celle à laquelle a lieu le premier versement de fonds de la part du Bureau du MPTF, qui fait office d’Agent administratif. La date du versement figure sur le site [MPTF Office GATEWAY](http://mdtf.undp.org/). [↑](#footnote-ref-2)
3. Conformément à l’approbation du descriptif de projet original par l’instance décisionnaire concernée/ou le Comité directeur. [↑](#footnote-ref-3)
4. S’il y a eu prolongation de la durée du projet, la date de fin révisée et approuvée doit figurer à cet endroit. À défaut d’approbation d’une extension du projet, la date de fin réelle est la même que la date de fin prévue à l’origine. La date de fin équivaut à la date de clôture opérationnelle – c’est-à-dire la date d’achèvement de l’ensemble des activités dont est chargée toute organisation participante dans le cadre du Plan MPTF ou du Programme conjoint approuvés. [↑](#footnote-ref-4)
5. Veuillez noter que les informations financières sont préliminaires, en attendant la soumission du rapport financier annuel à l’Agent Administratif. [↑](#footnote-ref-5)